Marc CHAZELLE
Espace des métiers d'arts
Av de la Gare
14430 Beuvron-en-Auge
www.marc-chazelle.fr

Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Monsieur Alain Griset, Ministre délégué chargé des PME
Monsieur Jean Castex, Premier Ministre

Beuvron-en-auge, le 23 février 2021,

Objet : Des perspectives pour le secteur du mariage en 2021

Messieurs les ministres, Monsieur le Premier Ministre,

Alors que la saison des mariages arrive à grands pas, les futurs mariés et les différents acteurs du mariage (salle de réception, traiteur, dj, photographe, fleuriste…), sont dans l'expectative.

Un manque criant de visibilité

Vous le savez, les acteurs de la filière mariage, qui représentent pas moins de 55.000 entreprises (majoritairement des micro entreprises et TPE), ont subi de plein fouet cette crise de la Covid.

Or depuis ce début d'année, les pouvoirs publics ne nous donnent aucune perspective et aucune directive pour régir notre activité.
Pourrons-nous célébrer des mariages civilement et religieusement ? Combien d'invités pourront assister à une cérémonie et/ou à une fête de mariage ? Sous quelles conditions les salles pourront accueillir les invités ? Les soirées dansantes seront-elles autorisées ? et biens d'autres questions qui restent en suspens.

Nous demandons pas de passe droit, ou de dérogation particulière mais de la visibilité afin que **notre secteur d'activité s'adapte et que nos futurs mariés puissent organiser comme il se doit l'un des plus beaux jours de leur vie**. Car dans ce flou, bon nombre commencent à décaler leur mariage en 2022 et vous imaginez aisément les conséquences catastrophiques de tels reports sur nos petites entreprises.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Messieurs Les Ministres, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Marc CHAZELLE
Un photographe impatient de retrouver ses futurs mariés.